



Valérie-Laure Benabou

Professeure Agrégée

+33 (0)1 42 21 34 75

contact@verckengaullier.com

www.verckengaullier.com

Fonctions actuelles

- Co-directrice du master droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication rebaptisé en 2015 PID@N (Propriété Intellectuelle et Droit des Affaires Numériques)
- Directrice du master PINTA (Propriété Intellectuelle, Numérique et Technologies Avancées) depuis 2016
- Responsable du pôle Propriété Intellectuelle du CDE depuis 2016
- Consultant au Cabinet Corpus-Consultants depuis 2011
- Consultant au Cabinet Vercken & Gaullier depuis 2007

Langues

Anglais courant

▣Notions d'allemand, d'italien et d'espagnol ▣

Formation

- Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication (2013)
- Agrégation des facultés de droit (1999)
- Maître de Conférences (1997)
- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) (1996)
- Doctorat de droit (Droit d'auteur, droits voisins et droit communautaire), mention très honorable, félicitations du jury, proposition à un prix de thèse (1996)
- DEA de droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle, Paris II (1991)

- DEA de droit communautaire, Paris II (1990)

Parcours professionnel

- Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (2016-2020)
- Professeur à l'Université de Versailles-Saint Quentin-Paris Saclay (2002-2016)
- Responsable du pôle Sciences et Techniques du DANTE (Droit des Affaires et Nouvelles Technologies) (2012-2016)
- Professeur invitée à l'Université de Montréal (droit de la propriété intellectuelle approfondie) - Professeur invitée à l'Université de McGill, Montréal (séminaires de recherche) (2009-2010)
- Directrice du laboratoire DANTE (2004-2012)
- Professeur à l'Université de Lyon 2 (1999-2002)
- Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne (1997-1999)
- Chargée de recherche à l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle, CCIP (1996-1997)
- Moniteur-allocataire à Paris V - ATER à l'Université de Paris II (1991-1996)
- Consultant au Cabinet Yves Levy (2001-2007)

Associations professionnelles

- Vice-présidente de l'AFPIDA (Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur)
- Membre du Comité exécutif de l'ALAI (Association Littéraire Internationale)
- Membre de l'ECS (European Copyright Society)
- Membre de TEE (Trans Europe Expert)
- Membre de l'AFDIT (Association Française de Droit de l'Informatique et des Télécommunications)
- Membre associée du CRDP (Centre de Recherche en Droit Public) de l'Université de Montréal et du DANTE (UVSQ-Paris Saclay)
- Membre du Comité éditorial de la Revue Lamy du Droit de l'Immatériel (RLDI), des Cahiers de la Propriété Intellectuelle (Montréal), de la revue de Droit des Technologies (RDTI) (Larcier, Bruxelles)

Activités d'expertise

- Membre de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale sur le droit et les libertés à l'ère du numérique (2014-2015)
- Personne qualifiée au CSPLA (Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique) depuis 2004, présidente de plusieurs missions et commissions (œuvres multimédia, œuvres libres, liquidation judiciaire, référencement, œuvres transformatives, droit d'auteur et data)

- Membre du Groupement d'Analyse Stratégique des Industries Culturelles
- Membre de PIETA (Prospective de la Propriété Intellectuelle pour l'État stratège) : groupe de réflexion sur les aspects prospectifs de la propriété intellectuelle, Commissariat général au Plan (CAS) (2004-2006)
- Membre de la Commission du Conseil d'Etat sur Internet et les réseaux numériques, Rapport du Conseil d'Etat, La Documentation française (1998-1999)
- Membre du Comité de pilotage de la mission parlementaire Cohen-Le Déaut relative à l'organisation de la recherche en France (1998-1999)
- Expertises pour l'ANRT et pour le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture

Professeure agrégée de droit privé, personnalité reconnue en droit de la propriété intellectuelle et en droit du numérique, Valérie-Laure Benabou a notamment développé une spécialisation dans les rapports entre le droit de la propriété intellectuelle, le droit de la concurrence et le droit communautaire. Elle a également analysé et accompagné l'évolution du droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication depuis la fin des années 90.